

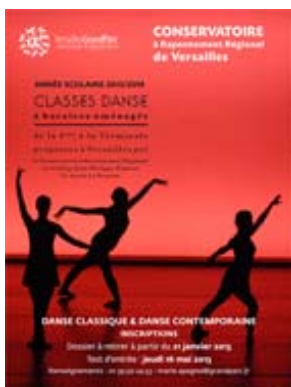


COMMUNIQUE DE PRESSE

INSCRIPTIONS CRR DE VERSAILLES : CLASSES A HORAIRES AMENAGES MUSIQUE OU DANSE (CHAM – CHAD) ET EN AMENAGEMENT D'HORAIRES (AH)

08/02/2013

***Le CRR propose, à près de 400 élèves,
les classes à horaires aménagés (CHAM et CHAD).***



Ces classes permettent aux enfants et adolescents de concilier un enseignement artistique renforcé et une scolarité conforme aux programmes de l'Education Nationale, à partir du CP pour la musique et à partir de la 6ème pour la danse. L'enseignement est gratuit. Les élèves de lycée préparent le baccalauréat Théâtre Musique Danse (TMD).

Les établissements scolaires partenaires sont l'école Lully-Vauban, le collège Jean-Philippe Rameau et le lycée La Bruyère.

Ce cursus nécessite de la part des élèves une forte motivation et un travail soutenu dans les disciplines artistiques et scolaires, ainsi qu'un soutien assidu des parents, notamment en préservant le temps de travail personnel au quotidien.

Autres modalités : les aménagements horaires (AH)

Une cinquantaine d'élèves bénéficient d'aménagements d'horaires et poursuivent simultanément des études générales et un enseignement musical ou chorégraphique dans le cadre du temps scolaire. Les études générales sont dispensées au lycée La Bruyère et les études musicales et chorégraphiques au Conservatoire. Les classes concernées sont celles de Seconde Générale, Première L, Première S, Terminale L et Terminale S. La scolarité au Conservatoire est payante. Les tarifs 2012-2013 sont consultables sur le site Internet www.versaillesgrandparc.fr/versailles, dans le « guide 2012-2013 du Conservatoire » à télécharger. Le candidat doit s'acquitter des droits d'inscription lorsqu'il dépose un dossier et des droits de scolarité lors de son admission définitive au lycée et au conservatoire. Par ailleurs, les élèves ne faisant pas partie du secteur du lycée doivent obligatoirement demander une dérogation.

Comment être admis en CHAM ou en AH ?

Pour l'inscription en CP, les dossiers sont à retirer à l'école Lully-Vauban et à rendre le 25 février au plus tard. Les tests d'admissibilité se déroulent au Conservatoire les 19 et 21 mars. Pour l'inscription en primaire (autre que CP), collège et lycée, les dossiers sont à retirer auprès de la scolarité du CRR ou à l'école Lully-Vauban (pour le primaire) et à rendre le 12 avril au plus tard. Les épreuves instrumentales, de déchiffrage et de formation musicale se tiendront à l'école Lully-Vauban le lundi 13 mai pour les classes primaires, et le mercredi 15 mai pour le collège et lycée. Les épreuves chorégraphiques se dérouleront au Conservatoire le jeudi 16 mai.

Les admissions en CP sont prononcées fin avril. Les admissions en 6ème sont prononcées fin mai. Pour les autres niveaux, les admissions sont rendues publiques dans le courant du mois de juin.

CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT REGIONAL DE VERSAILLES
24 rue de la Chancellerie
78000 Versailles
01 39 50 24 53
Conservatoire.versailles@grandparc.fr

Carole Beauchet
Directrice de la communication
Tel : 01.30.83.95.13
carole.beauchet@grandparc.fr